

COMMUNE DE LANGUEUX
Côtes d'Armor

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
séance du 05 juillet 2022

L'an deux mille vingt-deux, le cinq juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Richard HAAS, Maire de la Ville de Langueux

Etaient présents Mesdames Malorie MEHEUST, Sylvie GUIGNARD, Isabelle POULAIN-COLANI, Laura BLEVIN, Maryline NIVET, Isabelle ETIEMBLE, Angélique STEUNOU, Françoise HURSON, Amandine ANDRE

Messieurs Richard HAAS, Eric TOULGOAT, Guillaume HAMON, Olivier LECORVAISIER, Michaël BAUDET, Christian KERAUTRET, Jean-Louis SENECHÉAU, Loïc JAMBOU, Yann SOULABAIL, Jean BELLEC, Jean-Pierre REGNAULT, Christophe MINAUD

Absents excusés Mesdames Catherine PEPIN (pouvoir donné à Isabelle POULAIN-COLANI), Françoise GALLOUET (pouvoir donné à Malorie MEHEUST), Valérie TRAISSAC (pouvoir donné à Françoise HURSON), Marion BOUCHEVREAU (pouvoir donné à Christophe MINAUD)

Messieurs Hubert HILLION (pouvoir donné à Guillaume HAMON), Sébastien BOUL (pouvoir donné à Richard HAAS), Jean-Yves HINAULT (pouvoir donné à Sylvie GUIGNARD), Jérôme TRONEL (pouvoir donné à Jean-Pierre REGNAULT)

Secrétaire Madame Malorie MEHEUST

Secrétaire auxiliaire Monsieur Yannick RAULT, Directeur Général des Services

Rapport n° 2022-71 MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Rapporteur : Monsieur Christian KERAUTRET, Conseiller Délégué aux Ressources Humaines

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, il appartient au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

I- Avancements de grade

Considérant que plusieurs agents remplissent les conditions pour bénéficier d'un avancement de grade, je vous propose de transformer les postes correspondants au tableau des effectifs :

Grade actuel	Catégorie	Nouveau grade	Catégorie	Nombre	Date d'effet
Technicien principal 2 ^{ème} classe	B	Technicien principal 1 ^{ère} classe	B	1	01/07/2022
Adjoint patrimoine principal de 2 ^{ème} classe	C	Adjoint patrimoine principal de 1 ^{ère} classe	C	1	01/01/2022

Agent social	C	agent social principal de 2 ^{ème} classe	C	1	01/03/2022
--------------	---	---	---	---	------------

II- Transformation de poste

Suite au départ d'agents (retraite, mutation...), il est nécessaire d'adapter les grades aux futurs recrutements.

Grade actuel	Catégorie	Nouveau grade	Catégorie	Nombre	Date d'effet
--------------	-----------	---------------	-----------	--------	--------------

Puéricultrice de classe supérieure (28h)	A	Infirmière en soins généraux de classe normale (28h)	A	1	01/07/2022
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	C	Adjoint technique	C	3	01/07/2022
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe (31h30)	C	Adjoint technique (31h30)	C	1	01/07/2022

III- Création de poste

Dans le cadre de la réorganisation des services municipaux, il est envisagé de créer un pôle « services à la population » avec le recrutement d'un cadre A.

Grade	Catégorie	Nombre	Date d'effet
Attaché principal	A	1	01/07/2022

Aussi :

Vu l'avis favorable du Comité Technique paritaire du 28 juin 2022 ;

Je vous propose :

- d'adopter les modifications de grades au tableau des effectifs comme proposé ci-dessus ;
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout document relatif à cette délibération.

Le présent rapport ne soulevant ni observation, ni avis contraire, est ADOPTE à l'unanimité.